

CERTIFICAT

CACES®

N° D-540-10

DEKRA Certification SAS certifie que l'organisme testeur :



BMA FORMATION

Siège social : 329, Rue du Docteur Calmette – 83210 LA FARLEDE

Agence : 329, Rue du Docteur Calmette – 83210 LA FARLEDE

a mis en place un système **CACES®** conforme aux exigences du Référentiel indice RC 2020 V2, défini par la CNAM et géré par l'INRS, pour l'attribution de la certification des organismes testeurs CACES® sur les recommandations suivantes :

Recommandations		Catégories
R.482	<i>Engins de chantier</i>	A ; B1 ; C1 ; D ; F ; G
R.483	<i>Grues mobiles</i>	B
R.486A	<i>Plates-formes élévatrices mobiles de personnel</i>	A ; B
R.489	<i>Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté</i>	1A ; 1B ; 3 ; 5
R.490	<i>Grues de chargement</i>	/

Ce certificat est valable du **17/10/2022** jusqu'au **16/10/2025**.

Numéro de version : 2


Yvan MAINGUY
Directeur Général
Le Plessis-Robinson, le 20/02/2024



Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide